

SOCIETE DE CONSEIL EN EXTERNALISATION ET EN MARKETING INTERNET - SCEMI
Société Anonyme au capital de 231 381,26 euros
Siège social : 9-13, avenue du Général Leclerc - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
449 207 133 RCS NANTERRE

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 JUIN 2015

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2014 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports du Commissaire aux Comptes.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Nous constatons au cours de l'exercice 2014, une progression de notre chiffre d'affaires et une stabilité de nos charges d'exploitation.

La rationalisation de nos travaux, en collaboration avec nos filiales, a porté ses fruits. Nous constatons ainsi un résultat d'exploitation de 411 009 euros contre un résultat d'exploitation de 280 894 euros pour l'exercice précédent.

L'évolution de nos autres charges n'est pas significative à l'exception de l'impôt sur les sociétés qui s'élève pour l'exercice 2014 à 125 940 euros contre 87 873 euros pour l'exercice précédent.

Nous avons poursuivi l'étude de dossiers pour des prises de participation dans des activités complémentaires à celles exercées dans le groupe, elles n'ont pas abouti au cours de l'exercice 2014.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2014, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Nous n'avons pas d'observations particulières à formuler au titre de la situation de notre société depuis le début de l'exercice.

Malgré une conjoncture économique qui reste difficile, nous pensons pouvoir poursuivre le développement de nos activités.

Sur le plan opérationnel, nous vous indiquons avoir transféré nos activités 9-13, avenue du Général Leclerc à Boulogne Billancourt en début d'année.

Ce transfert de siège et de lieu d'exploitation de notre établissement nous a permis de regrouper sur un même lieu nos activités et celles de la société STEFI INFORMATIQUE.

Cette opération devrait nous permettre d'améliorer notre production et, par voie de conséquence, la rentabilité de nos activités.

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

	Exercice clos le 31/12/2013	Exercice clos le 31/12/2014
- 0 à 30 jours	50 985 euros	14 539 euros
- 30 jours à 60 jours	10 320 euros	859 euros
- Plus de 60 jours	8 725 euros	10 928 euros
- TOTAL	70 030 euros	26 326 euros

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Nous vous signalons que notre société détient :

- **100 % du capital de la société STEFI INFORMATIQUE**, société anonyme au capital de 40 000 euros dont le siège social est situé à 9-13, avenue du Général Leclerc - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le n°344 482 948 RCS NANTERRE.
Cette filiale exerce une activité de saisie de données sur informatique (traitement de données, hébergement et activités connexes).
Au cours de son dernier exercice, son chiffre d'affaires s'est élevé à 736 197 euros et son résultat à - 45506 euros.

- **100 % du capital de la société "VALUE DATA SERVICES"**, société à responsabilité limitée au capital de 280 006 euros, qui a son siège social ZI Forello- Tanjombato - 102 Antananarivo – Madagascar, immatriculée au RCS : 2009B00245.
Cette filiale a pour objet toutes prestations intellectuelles, commerciales et informatiques se rapportant au traitement de données et d'informations.
Au cours de son dernier exercice, son chiffre d'affaires s'est élevé à 986 587 euros et son résultat à 34 570 euros.
- **51 % du capital de la société VALUE IT** qui a son siège social ZI Forello- Tanjombato - 102 Antananarivo – Madagascar, immatriculée au RCS : 2012B00369.
Cette filiale a pour objet de faire pour elle-même ou pour le compte de tiers ou en participation, sur le territoire de la République Malagasy, toutes prestations de matching et de traitement de données.
Au cours de son dernier exercice, son chiffre d'affaires s'est élevé à 355 451 euros et son résultat à 60971 euros.
- **50 % du capital de la société MADACONTACT** qui a son siège social : ZI Forello- Tanjombato – Antananarivo – Madagascar, immatriculée au RCS : 2011B00729.
Cette filiale a pour objet de faire pour elle-même ou pour le compte de tiers ou en participation, sur le territoire de la République Malagasy ainsi que toutes prestations de services de relation clients à distance et de centre d'appels.
Au cours de son dernier exercice, son chiffre d'affaires s'est élevé à 117 926 euros et son résultat à -14 161 euros.
- **34 % du capital de la société ANKOAY CONSULTING.** qui a son siège social : ZI Forello- Tanjombato - 102 Antananarivo - Madagascar.
Cette filiale a une activité de saisie et traitement de données.
- **30 % du capital de la société SOGEC DATA, SARL** au capital de 1 000 euros, qui a son siège social à BOULOGNE BILLANCOURT (92) – 60, rue Marcel Dassault et immatriculée sous le numéro 750 819 831 RCS NANTERRE.
Cette filiale exerce une activité de secrétariat et de prestations administratives.
Au cours de son dernier exercice, son chiffre d'affaires s'est élevé à 0 euro et son résultat à -333 euros.

PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2014.

La proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel selon la définition de l'article L. 225-102 du Code de commerce était inférieure à 3% au 31 décembre 2014.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 151 956 euros contre 2 023 533 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 6,34%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 37 122 euros contre 15 203 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 1 254 131 euros contre 1 282 647 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -2,22%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 10 466 euros contre 12 066 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -13,26%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 320 508 euros contre 301 389 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 6,34%.

Le montant des charges sociales s'élève à 136 475 euros contre 129 085 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 5,72%.

L'effectif salarié moyen s'élève à 6.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 56 455 euros contre 32 137 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 75,66%.

Le montant des autres charges s'élève à 35 euros contre 518 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -93,24%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 1 778 068 euros contre 1 757 841 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 1,15%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 411 009 euros contre 280 894 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 46,32%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 3 014 euros (6 674 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 414 023 euros contre 287 568 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 43,97%.

Après prise en compte du résultat exceptionnel de 0 euro contre 939 euros pour l'exercice précédent, de l'impôt sur les sociétés de 125 940 euros contre 87 873 euros pour l'exercice précédent, le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2014 se solde par un bénéfice de 288 083 euros contre un bénéfice de 200 634 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 43,58%.

Au 31 décembre 2014, le total du bilan de la Société s'élevait à 2 707 983 euros contre 2 484 982 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 8,97%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 288 083 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice

288 083 euros

**En totalité au compte "autres réserves"
qui s'élève ainsi à 1 139 722 euros.**

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 2 145 668 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 225-38 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

M. Alexandre LEMAIRE

- Président et Administrateur de la société SA SOCIETE DE CONSEIL EN EXTERNALISATION ET EN MARKETING INTERNET - SCEMI
- Administrateur de la société SA STEFI INFORMATIQUE
- Président, Directeur général et administrateur de la société SA STEFI INFORMATIQUE
- Gérant de la société SARL (à associé unique) ALEXANDRE LEMAIRE FINANCE
- Gérant de la société SCI 11 GL BOULOGNE

M. Jean Christophe LEMAIRE

- Administrateur de la société SA SOCIETE DE CONSEIL EN EXTERNALISATION ET EN MARKETING INTERNET - SCEMI
- Administrateur de la société SA STEFI INFORMATIQUE
- Gérant de la société SARL JCL DIFFUSION
- Gérant de la société SARL JCL IMPORT
- Gérant de la société RAMBOURG DISTRIBUTION
- Gérant de la société SCI LEMAIRE

M. Stéphane HENRAS

- Administrateur de la société SA SOCIETE DE CONSEIL EN EXTERNALISATION ET EN MARKETING INTERNET - SCEMI
- Administrateur de la société SA STEFI INFORMATIQUE

Mme Annick LEMAIRE

- Administrateur de la société SA SOCIETE DE CONSEIL EN EXTERNALISATION ET EN MARKETING INTERNET - SCEMI
- Administrateur de la société SA STEFI INFORMATIQUE

Renouvellement de mandats d'administrateurs

Les mandats d'administrateur de Messieurs Stéphane HENRAS, Jean-Christophe LEMAIRE et Alexandre LEMAIRE venant à expiration à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale, nous vous proposons de les renouveler dans leurs fonctions pour une nouvelle période de six ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes

Les mandats de Société à responsabilité limitée CABINET BOUCHARA BENOIT ASSOCIES, Commissaire aux Comptes titulaire et de Monsieur Jean-Claude BOUCHARA, Commissaire aux Comptes suppléant arrivant à expiration à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale, nous vous proposons de les renouveler dans leurs fonctions pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2020.

RATIFICATION DU TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Votre Conseil d'Administration, lors de sa séance du 2 janvier 2015, a décidé de transférer le siège social du 60, rue Marcel Dassault - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT au 9-13, avenue du Général Leclerc, 92100 BOULOGNE BILLANCOURT.

En application des dispositions légales et statutaires, nous vous demandons de bien vouloir ratifier cette décision.

ACTIONNARIAT SALARIE

Nous vous rappelons que :

- l'alinéa 2 de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce prévoit la réunion tous les trois ans d'une Assemblée Générale Extraordinaire pour se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail si, au vu du rapport présenté à l'Assemblée Générale par le Conseil d'Administration en application de l'article L. 225-102 du Code de commerce, les actions détenues par les salariés de la Société et celles qui lui sont liées représentent moins de 3 % du capital ;
- la Société n'est pas contrôlée au sens de l'article L. 233-16 du présent code par une société qui a mis en place, dans les conditions prévues au deuxième alinéa de l'article L. 3344-1 du Code du travail, un dispositif d'augmentation de capital dont peuvent bénéficier les salariés de la Société et que l'alinéa 2 précité est en conséquence applicable ;
- le rapport de gestion du Conseil d'Administration pour le dernier exercice clos fait ressortir une participation des salariés au 31 décembre 2014, inférieure au seuil légal ;
- l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires s'est réunie avec un ordre du jour similaire le 29 juin 2012, il y a près de trois ans ;
- il y a donc lieu de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de proposer, en application de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, une augmentation du capital social en numéraire réservée aux salariés adhérents à un plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18, L. 3332-19 et L. 3332-20 du Code du travail.

Votre Conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration